

Initiation à l'IA Act

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les notions essentielles du RGPD utiles à l'IA Act,
- Identifier les principaux types d'intelligence artificielle et leurs usages concrets,
- Comprendre la logique et la structure de l'IA Act,
- Qualifier le niveau de risque d'un usage d'IA,
- Identifier leur rôle et leurs responsabilités,
- Adopter les premiers réflexes de conformité et de supervision humaine.

Prérequis :

- Aucun prérequis demandé.

Public concerné :

- Dirigeants, chefs d'entreprise, souhaitant intégrer l'IA tout en respectant le cadre réglementaire européen.
- Responsables opérationnels et managers, impliqués dans le choix ou le déploiement d'outils d'IA.
- Responsables RH, amenés à utiliser des outils d'IA pour le recrutement, l'évaluation ou la gestion des talents.
- Collaborateurs et salariés utilisateurs d'outils d'IA,
- Travailleurs indépendants, consultants et freelances, utilisant ou envisageant l'usage d'outils d'IA dans leurs prestations.
- Formateurs et responsables pédagogiques, souhaitant comprendre les impacts réglementaires de l'IA sur leurs pratiques.
- Responsables d'organismes de formation, concernés par la conformité et la responsabilité des usages numériques.

Moyen Pédagogique :

- Supports de présentation PowerPoint
- Vidéo projecteur, paperboard,
- Exemples concrets issus de situations professionnelles,
- Études de cas simplifiées,
- Quiz et échanges interactifs,
- Supports visuels et schémas pédagogiques,
- Documents de référence.

Coût pédagogique HT par Stagiaires

- 560,00 H.T. Formation en INTER
- Formation en INTRA (nous contacter)

Lieux et dates :

- Strasbourg, Colmar, Mulhouse,
- Région Alsace,
- Partout en France,
- Accessibles en entrée permanente
- Délais d'accès à la formation : 4 semaines.

Horaires :

- Matin : 9 h 00 à 12 h 00,
- Après-midi : 13 h 00 à 17 h 00.

Effectif par session :

- En INTER groupe Min. 2 pers, Max. 8
- En INTRA (*formation individuelle, nous consulter*)

Matériel utile :

- Smartphone ou tablette connecté capable de flasher un QR Code
- Un bloc note -/ Stylo

Modalités d'évaluation en amont :

- Un entretien **individuel** de faisabilité précèdera toute inscription,

Entré en vigueur en 2024, l'IA Act pose le cadre européen de régulation de l'intelligence artificielle, sur le modèle du RGPD, avec des obligations graduées selon les niveaux de risque afin de concilier innovation, transparence et protection des droits fondamentaux. Destinée aussi bien aux utilisateurs qu'aux concepteurs de solutions d'IA, cette formation vous aide à décrypter les exigences de l'IA Act, à clarifier vos responsabilités et à intégrer les bonnes pratiques pour rester conforme, compétitif et innovant dans un environnement réglementaire en pleine évolution.

Introduction et Recueil des Attentes

- Présentation des objectifs
- Recueil des attentes
- Tour de table des usages IA des participants

Module 1 : Fondamentaux RGPD indispensables à l'IA Act

- Donnée personnelle et données sensibles
- Principes clés : finalité, minimisation, sécurité
- Responsabilités et sanctions
- Lien entre RGPD et IA Act

Module 2 : Comprendre les bases de l'intelligence artificielle

- Définition opérationnelle d'un système d'IA
- IA faible, IA générative, IA prédictive
- Fonctionnement simplifié des modèles
- Cas d'usage en entreprise

Module 3 : Structure et logique de l'IA Act

- Situer le modèle européen face aux autres approches,
- Objectifs du règlement
- Principe de classification par le risque
- 4 niveaux :
 - Risque inacceptable
 - Haut risque
 - Risque limité
 - Risque minimal
- Sanctions et calendrier d'application

Module 4 : Rôles et responsabilités

- Fournisseur
- Déployeur
- Utilisateur
- Responsabilité partagée
- Articulation avec RGPD et autres textes

Module 5 : Atelier pratique : qualifier un usage d'IA

- Cartographie des usages IA

- ♦ Questionnaire d'auto-évaluation

Modalités d'évaluation en aval :

- ♦ Fiche d'acquisition des compétences,
- ♦ Attestation de formation,
- ♦ Certificat de réalisation.

Intervenants :

- ♦ Alain Picou responsable d'AP-Consulting est agréé formateur consultant et Concepteur de formations ICPF-PRO.

Durée :

- ♦ 7 heures soit une journée

Formacode :

- ♦ Formacode principal : 32070 – Intelligence artificielle
- ♦ Formacode complémentaire : 13254 – Droit du numérique

- ♦ Qualification du niveau de risque
- ♦ Identification des obligations minimales
- ♦ Discussion collective

Module 6 : Premiers réflexes de conformité et supervision humaine

- ♦ Documentation minimale
- ♦ Information des utilisateurs
- ♦ Supervision humaine
- ♦ Traçabilité
- ♦ Impacts organisationnels

Les avantages de cette offre sont :

Pour les salariés :

- ♦ Comprendre clairement ce qu'est l'IA, ses usages réels et ses limites, sans discours technologique excessif,
- ♦ Maîtriser les règles fondamentales de l'IA Act, afin d'utiliser les outils d'IA en toute conformité,
- ♦ Identifier les risques associés à l'usage de l'IA et adopter les bons réflexes au quotidien,
- ♦ Agir de manière responsable et éclairée, en respectant les droits des personnes et les exigences de transparence,
- ♦ Renforcer leur employabilité, en développant une compétence réglementaire de plus en plus recherchée,
- ♦ Participer activement à la démarche de conformité de l'entreprise, en devenant acteurs de la prévention des risques.

Pour les entreprises :

- ♦ Anticiper les obligations réglementaires liées à l'utilisation de systèmes d'IA et limiter les risques juridiques et financiers,
- ♦ Éviter les erreurs de conformité dès la phase de réflexion ou de déploiement d'outils d'IA,
- ♦ Structurer une démarche responsable et encadrée, alignée avec le RGPD et les exigences européennes,
- ♦ Renforcer la confiance des clients, partenaires et collaborateurs grâce à des usages transparents et maîtrisés de l'IA,
- ♦ Concilier innovation et conformité, en intégrant l'IA comme un levier de performance durable et non comme un facteur de risque,
- ♦ Préparer l'entreprise aux contrôles et évolutions réglementaires, en instaurant les premiers réflexes de gouvernance de l'IA.

Nature des travaux demandés aux stagiaires :

- ♦ Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques,
- ♦ Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- ♦ Comprendre la structure et la logique de l'IA Act
- ♦ Identifier le niveau de risque d'un usage d'IA
- ♦ Distinguer les rôles et responsabilités
- ♦ Mettre en œuvre les premiers réflexes de conformité
- ♦ Encadrer un usage d'IA par une supervision adaptée

Modalités de formation en FAOD (formation à distance)

- ♦ La formation pourra être suivie via soit la plateforme ZOOM.
- ♦ Pouvoir suivre cette action de formation dans de bonne condition, une simple connexion à l'Internet et une webcam seront nécessaire.

- ◆ En cas de souci de connexion, le formateur sera disponible via le numéro de téléphone indiqué dans votre convocation.
- ◆ Evaluation continue pendant la formation à travers de nombreux exercices pratiques à réaliser en ligne avec un corrigé fait par le formateur.
- ◆ Durant la formation le formateur complètera votre fiche d'acquisition des compétences qui sera à votre disposition sur simple demande auprès d'AP-Consulting.
- ◆ En fin de formation le stagiaire devra remplir et renvoyer la feuille d'émargement et l'évaluation à chaud de la formation.

Programme mise à jour le 18/02/2026